

Élections locales et traité européen.

Incontestablement, les secrétaires de section du PS ont apprécié le rassemblement du 20 janvier au cours duquel Bertrand, Ségolène, Laurent et François ont développé leurs arguments pour mobiliser, si besoin était, contre la politique de Nicolas Sarkozy à l'occasion des élections locales ! Et de fait, ces élections auront un impact national. Pas seulement parce que Nicolas Sarkozy l'a souhaité, pas seulement parce que nous le souhaitons, mais parce que ce sera le premier scrutin après les présidentielles et législatives, et que l'analyse des différents scrutins montre qu'il en est toujours ainsi. Souvenons-nous de 1983 !

Mais comment appeler les électeurs, de gauche en particulier, à se mobiliser au cours de scrutins locaux contre la politique de Nicolas Sarkozy, en affirmant que les citoyens ont le droit d'utiliser toutes les occasions pour faire vivre ce que l'on appelle la démocratie, en déclarant avec Ségolène que « les citoyens sont les meilleurs experts des situations qu'ils vivent », que leurs avis doivent être pris en compte au nom de la « démocratie participative », et fouler aux pieds la démocratie dont on prétend se faire les champions, en refusant de tenir compte le 4 février prochain du NON au traité institutionnel européen exprimé en 2005 ? D'autant que nul ne prétend que le nouveau traité diffère sur l'essentiel du précédent.

Comment ne pas mesurer encore aujourd'hui l'immense erreur d'avoir appelé à voter « oui » en 2005 -- contrairement aux engagements des élections européennes -- et continuer d'expliquer qu'il s'agissait seulement d'une condamnation de la politique de Jacques Chirac, alors même que les politiques menées en Europe et en France étaient de même nature, c'est-à-dire libérale, et qu'il est apparu à une majorité d'électeurs de gauche que le traité institutionnel ne pouvait que renforcer ces politiques ?

Comment Ségolène Royal peut-elle déclarer à présent qu'il faut mener en Europe la lutte contre les dumping fiscal et social et ne pas mesurer que ces dumpings ne sont possibles que parce que les traités européens le permettent et les organisent au nom de « la concurrence libre et non faussée », formule certes déjà contenue dans les traités anciens mais qui prend une ampleur et un sens tout à fait considérables aujourd'hui au point d'être devenus l'alpha et oméga de la politique européenne au détriment de politiques budgétaire et industrielle ?

Comment ne pas mesurer que la rigidité des critères de Maastricht et les fondements de la BCE constituent, à la lumière de la crise financière planétaire actuelle et en parallèle à la souplesse de la Réserve Fédérale, des obstacles dommageables à l'économie réelle que la spéculation financière risque d'emporter dans la tourmente ?

Comment, après avoir inscrit dans le Projet socialiste notre exigence d'un référendum pour tout nouveau traité et entendu notre candidate réaffirmer cette exigence, s'associer au viol de la démocratie que s'apprête à commettre Nicolas Sarkozy en modifiant la Constitution pour que le nouveau traité soit adopté par la voie parlementaire et non par la voie référendaire ?

Comment s'opposer à la volonté populaire exprimée au plan national en proposant boycott, abstention, ou liberté de vote et solliciter les suffrages au plan local, où par ailleurs les menaces sur l'emploi se font criantes, via des délocalisations -- de plus en plus souvent internes à l'Europe -- ou de fermetures d'entreprises en raison d'une concurrence toujours plus exacerbée dans un contexte de récession annoncée ?

Tout au contraire, il faut que tous les parlementaires de gauche sans exception s'opposent à Nicolas Sarkozy le 4 février à Versailles et que tous les militants socialistes éclairent nombre des enjeux liés aux élections locales en détricotant les lignes forces du néolibéralisme européen et mondial, notre planète étant devenue un véritable village ! Ce qu'ont compris de plus en plus d'électeurs. C'est ainsi que l'on ouvrira une perspective éminemment politique et que l'on pourra regagner la confiance des électeurs pour les scrutins présents et à venir .

Vincent Assante.
Membre du Conseil National du PS.